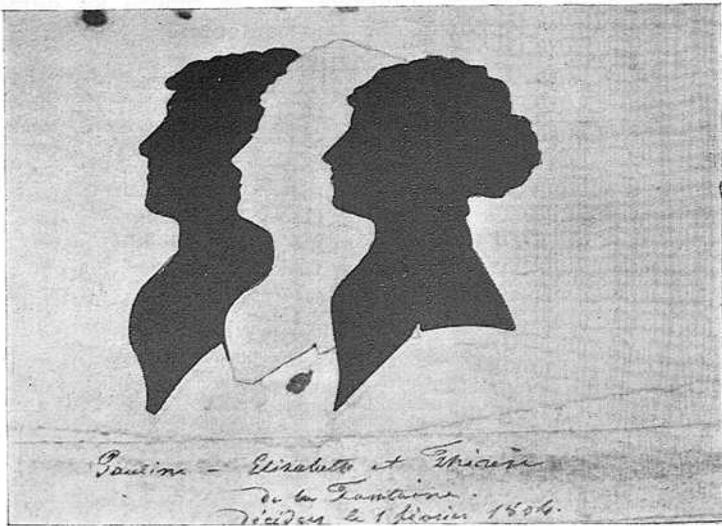


La tradition veut que Théodore Ignace de Lafontaine aurait suivi de sa fenêtre les péripéties de la catastrophe (?)

Comme nous l'avons déjà dit on retrouva le corps d'Appoline le 12 mars ; huit jours plus tard c'est Lili qu'on retira des flots à une demi lieue de Trèves.

De nombreuses marques de sympathie affluèrent à Stadtbredimus. Retenons la lettre de condoléances du préfet LACOSTE, en ce sens significative qu'elle semble vouloir effacer les tristes souvenirs que les débuts du régime français avaient certainement laissés en Lafontaine.



Pauline, Elisabeth et Thérèse de Lafontaine, les trois filles du Conseiller qui se noyèrent, avec leur mère, dans la Moselle

Cl. P. Linden

Le préfet du département des Forêts, que nous savons aujourd'hui avoir été un homme remarquable, avait adressé aux ministres de l'Intérieur et de la Justice des rapports détaillés sur les circonstances de l'accident tout en appuyant sur le fait que Th. de Lafontaine était « un des plus éclairés et plus anciens jurisconsultes de ce département. » En transmettant officiellement une copie de ces rapports à Lafontaine, Lacoste ajoute qu'il tient également à compatir « comme particulier, réuni de coeur à tous les hommes honnêtes et sensibles du département ». La lettre, datée du 7 février, se termine par cette phrase : « je saisirai avec une satisfaction que je ne puis vous exprimer, les moyens que vous pourrez m'offrir de vous prouver mes sentiments de considération ».

Cette offre, comme tant d'autres, fut aimablement déclinée. Dans ses douleurs physiques et morales, Théodore Ignace de Lafontaine